

ESPACES PUBLICS

Quartier Parisien

Forages et consolidations d'anciennes carrières

Attribution du marché

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent marché a pour objet les travaux de forages et d'injections de consolidations des anciennes carrières de calcaire grossier au tréfonds de la rue du Quartier Parisien entre la placette de la crèche départementale et la rue Carnot. Il accompagne la rénovation du "Quartier Parisien" à Ivry-sur-Seine (94), qui dessert deux projets immobiliers (92 logements en locatif social dont 17 maisons et un programme privé de 79 logements dont 5 maisons en accession libre).

Ces travaux, qui s'étendent de la placette de la crèche à l'impasse Henri Martin (zone publique), se feront en milieu urbain dense et chercheront à limiter les nuisances sonores comme les difficultés importantes de circulations induites.

Le présent marché est soumis aux dispositions des articles 33 et 60 à 64 du Code des Marchés Publics et le coût total de l'opération est estimé à 799 000 € HT soit 955 604 € TTC.

Il sera conclu à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux envoyé au titulaire.

Le délai global (courant de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux à la réception définitive des travaux) d'exécution des travaux, incluant la période de séchage de 28 jours minimum et des forages de contrôle, est de 18 semaines.

La date prévisionnelle de commencement des travaux est fixée à octobre 2008.

La procédure d'appel d'offres restreint s'est déroulée selon les étapes suivantes :

Un avis d'appel public à la concurrence transmis au BOAMP le 26 mai 2008 a été publié le 29 mai 2008.

La date limite de remise des candidatures était fixée au 18 juin 2008, à 12 heures.

Aux date et heure limites, 5 sociétés ont fait parvenir un pli sur support papier (aucun pli dématérialisé n'a été reçu).

Le vendredi 19 juin 2008, le représentant du pouvoir adjudicateur a procédé à l'ouverture et à l'enregistrement du contenu des plis de candidatures remises. Après avoir constaté que l'ensemble des candidats a bien remis les pièces demandées dans l'avis d'appel public à la concurrence au titre de leur candidature, le représentant du pouvoir adjudicateur a confié les plis au technicien référent pour analyse en corrélation avec l'assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Conformément à l'avis d'appel public à la concurrence, 5 opérateurs économiques ont été sélectionnés pour présenter une offre.

La date limite de remise des offres était fixée au 22 août 2008 à 17 heures.

Le 26 août 2008, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) a procédé à l'ouverture et à l'enregistrement du contenu des offres remises par les sociétés et a alors chargé le technicien référent en corrélation avec l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, d'analyser les offres des opérateurs économiques suivants :

- BOTTE FONDATIONS
- SOTRAISOL FONDATIONS
- SEFI-INTRAFOR
- SPIE FONDATIONS
- SOLETANCHE BACHY

Le 9 septembre 2008, la Commission d'Appel d'Offres a, après analyse et classement des offres, attribué le marché à la société suivante : Sefi-Intrafor.

Je vous propose donc d'autoriser le Maire à souscrire le marché relatif aux travaux de consolidations souterraines par forages et injections des anciennes carrières de calcaire grossier, dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

ESPACES PUBLICS

Quartier Parisien

Forages et consolidations d'anciennes carrières

Attribution du marché

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu le code des marchés publics, notamment ses articles 33 et 60 à 64,

considérant la nécessité de procéder aux travaux de consolidations souterraines par forages et injections des anciennes carrières de calcaire grossier dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien,

considérant qu'il y a eu lieu au vu du montant global des prestations de l'ordre de 799 000 € HT soit 955 604 € TTC de recourir à une procédure d'appel d'offres restreint afin de choisir des entreprises qualifiées, cette procédure comportant une phase de présélection des candidats sur la base notamment de leurs références et capacités,

considérant que la Commission d'Appel d'Offres (CAO), réunie le 9 septembre 2008 après analyse et classement des offres, a attribué le marché à la société Sefi-Intrafor, sise 9/11 rue Gustave Eiffel 91350 Grigny,

vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 9 septembre 2008,

vu le cahier des clauses administratives générales applicables en matière de travaux,

vu le budget communal,

DELIBERE

par 41 voix pour et 1 abstention

ARTICLE 1 : AUTORISE le Maire à souscrire le marché relatif aux travaux de consolidations souterraines par forages et injections des anciennes carrières de calcaire grossier, dans le cadre de la rénovation du Quartier Parisien, à la société Sefi-Intrafor, pour un montant de 953 738 € TTC.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des actes y afférents.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant sont imputées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE

LE

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 26 SEPTEMBRE 2008